



## PROJET DE RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU THEUSSERET

Prise de position du Comité Stratégique Transfrontalier

Le Doubs est la colonne vertébrale du Parc du Doubs et du Pays Horloger, porteurs d'une ambition de parc transfrontalier. Conformément aux missions dévolues aux Parcs naturels régionaux, contribuer à assurer sa conservation et à rétablir son équilibre biologique est un objectif majeur, de même que préserver et valoriser le patrimoine qui lui est relatif.

Actuellement, la gestion des débits et l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux sont les deux axes principaux sur lesquels le plus grand nombre de travaux est mené par les autorités binationales.

Concernant la restauration morphologique des milieux et la continuité écologique notamment, une piste envisagée consiste en l'arasement des seuils non exploités. Les récentes prises de position relatives à un éventuel arasement du barrage du Theusseret, notamment celles de l'association *Sauvons le Theusseret*, révèlent le caractère sensible d'une telle décision.

Le Parc du Doubs et le Pays Horloger souhaitent que chaque voix soit entendue et que les préoccupations de toutes et tous soient prises en compte. Avec une bonne écoute et un accompagnement technique et humain, des solutions créatives peuvent être trouvées pour dépasser les différences de perception et d'appréciation, et trouver des solutions acceptables par tous.

C'est tout le sens de nos démarches, relatives à la création et à l'animation d'une commission des acteurs locaux, mais aussi à l'organisation de séances publiques régulières, pour favoriser l'information et l'échange, et ainsi contribuer aussi constructivement que possible au processus binational en place.

Certains projets du Parc du Doubs (Observatoire du paysage, Sensibilisation à l'environnement..) peuvent constituer par ailleurs des pistes de travail pour accompagner d'éventuels changements sur le site du Theusseret et -quels qu'ils soient- valoriser demain ce patrimoine environnemental, d'intérêt historique, paysager et touristique également.

La Chaux-de-Fonds, le 2 décembre 2016

Pour le Parc du Doubs

Bernard SOGUEL  
*Président*

Pour le Pays Horloger

Annie GENEVARD  
*Présidente*